Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 92 (1956)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XCIIe ANNÉE - No 18 5 mai 1956

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Ascension. — Encore un cadeau. — Comité central.* — **Vaud :** *Postes au concours. — Fonds de lutte de la Fédération. — Cotisation S. P. V. 1956. — Classes «décapitées». — Gymnastique scolaire. — Benjamin. — Rappels. — Croix-Rouge de jeunesse.* — **Genève :** *Le courrier du cinquantenaire. — L'exposition des Violons d'Ingres. — U. I. G. D. : Convocation. — Caisse maladie et invalidité des Instituteurs genevois.* — **Neuchâtel :** *C. E. M. E. A. — Revalorisation.* — **Jura bernois :** *Nominations. — Retraites.* — **Communiqué :** *Aux abonnées de «Cadet Roussel». — Société suisse des maîtres de gymnastique.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **A. Chabloz :** *Lecture pour le degré inférieur.* — **Paul Aubert :** *† Pierre Chessex. — La poésie de la semaine.* — **Fiches.** — **Bibliographie.** — *La petite souris blessée.*

Partie corporative

ASCENSION

Le fait que l'Ascension est un jour férié oblige l'imprimerie à mettre l'« Educateur » sous presse un jour plus tôt que d'habitude. Je prie donc tous les correspondants qui désirent faire paraître de la copie dans le numéro du 12 mai de me l'adresser pour le dimanche 6 mai, au plus tard.

D'avance, merci !

G. W.

ENCORE UN CADEAU

Par l'intermédiaire de la légation de Suisse à Tokyo et du Département fédéral de l'intérieur, la société japonaise **Les Amis du Monde** offre aux écoles suisses un nouveau lot de graines : il s'agit cette fois d'un arbre, le gingko, (vulgo : patte de canard ou chevelure de jeune fille !) un très beau conifère dont les graines doivent se semer au printemps (je crois que c'est le dernier moment) pour être repiquées le printemps suivant. Les classes qui désireraient quelques-unes de ces graines sont priées de me le faire savoir au plus vite ; des instructions pour la plantation et le repiquage paraîtront dans le prochain numéro.

G. Willemin, case postale 3, Genève-Cornavin

S. P. R. - COMITÉ CENTRAL

Le comité central de la S. P. R. a siégé à Genève, le samedi 28 avril, sous la présidence d'A. Neuenschwander.

L'« Educateur » a longuement retenu l'attention du comité ; une transformation du journal est à l'étude : il s'agira de changer le format et de passer du 14,8 × 21 au 21 × 29,7 ; ce changement semble pouvoir se faire sans bouleverser les bases financières de l'« Educateur », et cela malgré l'augmentation du prix du papier que nous subirons dès juillet prochain.

Est-il besoin de dire que le comité n'entreprendra rien de définitif avant que l'assemblée des délégués ait donné son avis. Un essai sera cependant tenté pendant les mois d'août et septembre, de façon que tous puissent émettre un jugement en connaissance de cause.

Quel que soit d'ailleurs le sort qui sera réservé à cet essai, il convient de porter un effort spécial sur le développement de la publicité. Les sections de Genève, Neuchâtel et Jura bernois sont priées de trouver un collègue, ou un professionnel de la publicité, pour prospecter activement tout le pays romand.

L'assemblée statutaire des délégués S. P. R. doit se tenir en 1956. Elle sera probablement convoquée en octobre. En plus de la transformation éventuelle de l'« Educateur », elle devra choisir le thème d'étude du congrès 1958. Chaque section cantonale doit donc faire des propositions.

Les commissions de travail de la S. P. R. s'organisent et préparent leurs plans. E. Bille (Neuchâtel) ayant abandonné la présidence de la **Commission des projections fixes** sera remplacé par Cramatte (Jura bernois). **La commission des moyens d'enseignement** a tenu séance à Montreux le 21 avril. Un compte rendu particulier nous renseignera sur ses travaux.

A. Neuenschwander et E. Pierrehumbert représenteront la S. P. R. au congrès des Instituteurs de France, à Grenoble, en juillet.

Radio et télévision. Le Conseil fédéral propose d'ajouter à la Constitution un article 36 bis qui aurait la teneur suivante :

La législation sur la radio-diffusion et la télévision est du domaine fédéral.

La construction et l'exploitation technique des postes émetteurs incombent à la Confédération.

La Confédération charge du service des programmes une ou plusieurs institutions de droit public ou privé. Elle veille à ce que les besoins culturels des différentes parties du pays et des divers milieux de la population soient équitablement pris en considération.

Le comité S. P. R. se rallie au vœu présenté par le S. L. V. de scinder ce projet en deux articles, l'un concernant la radio, l'autre la télévision.

Congrès F.I.A.I. - F.I.P.E.S.O. (voir « Educateur » No 17, page 356). M. le conseiller d'Etat Oguey nous informe que le gouvernement vaudois recevra le congrès au Château de Chillon le 27 juillet.

Bien d'autres objets encore figuraient à l'ordre du jour. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur les plus importants.

G. W.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

jusqu'au 12 mai 1956

Château-d'Œx : Instituteur primaire et maître de travaux manuels. Entrée en fonctions immédiate.
Institutrice primaire à Gérignoz. Entrée en fonctions : 28 mai 1956.
Instituteur primaire.

Chavornay : Instituteur primaire supérieur.
Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Lausanne : Inspecteur de l'enseignement primaire d'un des arrondissements du canton.
Entrée en fonctions : 1er septembre 1956.

Leysin : Instituteur primaire.
Maître d'orientation professionnelle.

FONDS DE LUTTE DE LA FÉDÉRATION

(Voir « Educateur » des 29 octobre 1955 et 7 janvier 1956)

Vous trouverez dans ce numéro de l'« Educateur » un bulletin de versement de **5 fr.** (versement obligatoire pour tous les membres actifs de la S. P. V. en 1955). Avant de le jeter au panier, assurez-vous bien que vous n'êtes pas du nombre des quelque **400** collègues qui n'ont pas encore versé leurs cent sous ! Des remboursements seront envoyés dès le 31 mai prochain. Merci d'avance.

COTISATION S. P. V. 1956

Donnant suite au communiqué paru dans l'« Educateur » du 18 février dernier, **1126** collègues ont actuellement payé leur cotisation pour 1956. Le caissier les remercie. Un merci plus chaleureux à tous les collègues qui ont pris la peine d'indiquer clairement sur les bulletins de versement leurs noms et prénoms (on compte en effet, pour certains noms jusqu'à 23 homonymes). Merci encore à tous ceux qui lui épargneront, en versant **31 fr. au C. C. P. II. 2226,** l'envoi d'un remboursement dès le 30 juin prochain.

Le caissier : Alf. Marguerat

CLASSES « DÉCAPITÉES »

Sans doute, il est bien agréable d'avoir dans nos classes quelques élèves brillants (qu'on appelle des bons élèves par opposition aux enfants qui ont moins de facilité). Ces élèves nous coûtent, en somme, peu de peine et nous font de beaux résultats pendant l'année et à l'examen. Ils relèvent les fameuses moyennes par lesquelles on juge souvent notre travail. On regrette de les voir nous quitter pour aller au collège ou en primaire supérieure. Mais n'y a-t-il pas aussi une grande satisfaction de les voir entrer dans une école où pourront mieux s'épanouir leurs aptitudes, tandis qu'ils perdraient une partie de leur temps dans une classe primaire.

Et voilà la classe « décapitée ». Il y reste les peu et les médiocrement doués qu'on appelle bien à tort les mauvais élèves. A mon sens, tout enfant de bonne volonté est un bon élève, même s'il a de la peine à apprendre l'orthographe, le calcul et le reste.

Je crois que sur mes 36 ans de service, j'en ai passé bien 25 à tenir une telle classe. Eh bien ! c'est encore avec ces enfants là que j'ai eu le plus de joie au travail et de satisfaction. A de rares exceptions près, ce ne sont pas des esprits aussi démunis que le pense le collègue

Reichenbach. Ils s'intéressent à la lecture, ils goûtent le beau. Ils sont capables de progrès pourvu qu'on aille assez lentement en besogne sans se préoccuper du programme d'une façon exagérée. Après tout, le programme a été fait pour l'enfant et non l'enfant pour le programme.

Beaucoup ont été découragés par de précédents insuccès. Si on arrive à leur rendre confiance en eux, il repartent et sont très heureux de leurs progrès. Car l'enfant désire faire des progrès.

Quand on a réussi à dépanner un gosse qui était bloqué par un sentiment d'infériorité, on a fait du bon travail et plusieurs heureux : le gosse et ses parents. Quand ceux-ci viennent vous le dire, on n'a pas du tout l'impression d'être un maître mineur.

Si nous n'avions que des élèves brillants, nous n'aurions ni peine ni difficultés dans le métier, mais c'est justement les pauvres gosses peu doués qui ont le plus besoin de nos soins et surtout d'être aimés.

Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de décourageant à s'occuper d'eux.

A. Cherix

GYMNASTIQUE SCOLAIRE !

Notre inspecteur cantonal de gymnastique, dont chacun connaît les idées, l'enthousiasme, les leçons vivantes, nous prie de publier la « lettre ouverte » ci-dessous qui pourra rendre service à de nombreux collègues :

Inspectorat de la gymnastique

Lausanne, le.....

Monsieur X, instituteur,
X.

Concerne : Votre préparation de leçon.

Cher Monsieur,

Cette préparation est juste, d'accord, mais, à cette saison, à 2 mois des examens d'aptitudes physiques de fin de scol. pour les garçons de 15 ans (voir dernier bulletin officiel), j'aimerais quelque chose dans ce goût-là :

Grands garçons :

Préparation aux épreuves d'examens : course 80 m. ; sauts en haut. et en longueur ; lancers, grimpers, jets... quelque chose de concret, de réaliste, d'intéressant, de vivant, autrement dit, une leçon qui « paie » par ces beaux jours de printemps.

Vous avez un terrain magnifique, de l'air, du soleil, des perches, de la place, une mauvaise fosse pour les sauts à remettre en état. Vous avez tout pour bien faire et faire dans la joie.

Pendant cet entraînement que j'aimerais intelligent et vivant, **le reste de la classe** peut aussi courir, sauter, grimper, lancer, jouer.

Organisez du travail par groupes, faites que cette leçon soit à la fois une détente et une leçon profitable...

Des **préliminaires...** bien sür qu'il en faut ! Mais n'oubliez pas que vous les détestiez... Alors : un à deux exercicses de redressement bien « tassé » et terminé en cette saison !

Réservez ces 10 minutes ennuyeuses pour l'hiver, quand vous ne pourrez plus courir et sauter et jouer...

Et n'oubliez jamais que l'esprit d'une leçon, le tempérament du maître, le feu, la joie, l'enthousiasme, l'emportent sur toutes les techniques.

Que ce feu-là vous dévore !

Avec mon très cordial salut,

L. Perrochon

BENJAMIN...

Il ne s'agit pas du prénom de notre président S. P. V., ni de celui d'un collaborateur bien connu de Radio-Lausanne ! Nous voulons ici rappeler l'existence d'un **hebdomadaire illustré pour nos grands élèves.**

Avez-vous lu attentivement les derniers numéros de « Benjamin » ? Si oui, vous aurez apprécié la qualité de cette intéressante publication, variée et au courant de la dernière actualité... qui intéresse autant les parents que leurs grands enfants. Avez-vous présenté ce bon journal à vos élèves ? leur avez-vous dit qu'il peut se prendre au numéro ? Il n'est pas trop tard pour le faire. Si vous gagnez quelques lecteurs à « Benjamin » vous mettrez ainsi dans leurs mains une publication saine, bien documentée, amusante, voire passionnante. Essayez donc !

E. B.

RAPPELS

Démonstration de la **Méthode Cuisenaire :** salle des Vignerons, Buffet de la Gare, mardi 8 mai, 18 h. (Voir « Bulletin » du 28 avril.)

D'autre part, cet après-midi, à **14 h. 30,** au Carillon : Conférence **Benjamin Romieux** « La Radio au service de la vie ». (Voir « Bulletin du 28 avril.)

CROIX-ROUGE DE JEUNESSE

Exposition itinérante. Il s'agit de l'exposition qui a figuré à l'assemblée générale SPV. Elle a été utilisée pour des expositions publiques de fin d'année scolaire ; elle reste à disposition des collègues secondaires et primaires. On peut l'obtenir rapidement et sans frais en s'adressant au Secrétariat vaudois CRJ, Aubonne (Mlle Estoppey).

Placement de deux Bavaroises. Deux gymnasiennes de Münich cherchent place au pair dans famille de professeur ou d'instituteur, pour s'occuper des enfants en juillet et août. Les collègues que cela intéresse voudront bien s'adresser au sousigné.

Croix-Rouge de la Jeunesse SPV
Rol. Joost, prés., Begnins

GENÈVE LE COURRIER DU CINQUANTENAIRE

Adrien Lagier, plus jeune que jamais, continue à diriger les travaux d'organisation en mains de maître.

Le jour des festivités, le 31 mai, les épouses et époux de nos collègues auront la possibilité de participer également à nos réjouissances,

même s'ils ne font pas partie du corps enseignant. Ils seront les bienvenus !

Autre nouvelle réjouissante : Les prix des consommations à Port-Gitana, généralement un peu plus élevés que la moyenne, seront réduits ce jour-là au tarif ordinaire. Voilà qui permettra à bien des collègues de prendre un « petit quelque chose », le soir, entre un tango et une conga.

Le menu ? ... Ce sera la prochaine fois. Je vous donnerai en compensation quelques informations concernant les Violons d'Ingres, par l'intermédiaire de Robert Chabert, à qui je laisse la parole.

J. E.

L'EXPOSITION DES VIOLONS D'INGRES

... qui aura lieu du samedi 12 au lundi 21 mai, prend des proportions aussi réjouissantes qu'inattendues. Ces derniers jours, en effet, nous avons enregistré quinze nouveaux exposants qui élèvent le nombre des œuvres à environ 300.

Du fait que certaines pièces présentent une réelle valeur, une surveillance permanente s'impose. C'est pourquoi nous renouvelons notre appel aux collègues pensionnés — comme à ceux qui ne le sont pas — pour qu'ils veuillent bien se charger de cette tâche.

L'exposition dont l'entrée est **gratuite,** sera ouverte **tous les jours** de 15 à 19 heures ; et elle le sera encore le jeudi et les dimanches, de 10 à 12 heures.

La diversité comme la valeur des pièces exposées, engage la Commission à recommander aux titulaires, de conduire leur classe à la salle de la rue de Carouge. Nous sommes persuadés que les enfants — comme leurs maîtres d'ailleurs — y trouveront intérêt et enrichissement.

Enfin, un catalogue détaillé sera mis gratuitement à disposition des visiteurs que nous espérons nombreux.

Pour la Commission des Violons d'Ingres : R. Chabert

U. I. G. DAMES

Le 16 mai 1956, à 17 h., à l'Ecole de Malagnou, nous aurons le privilège d'entendre une causerie de M. Béguin, inspecteur, sur le calcul oral.

M. Béguin nous exposera des procédés nouveaux et répondra à toutes les questions qui lui seront posées.

M. Th. B.

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

RAPPORT DU PRÉSIDENT

présenté à l'assemblée générale ordinaire le 27 avril 1956.

Conformément aux articles 59 et 60 de nos statuts, l'ordre du jour de cette assemblée comporte la lecture des rapports annuels du comité, ainsi que l'approbation des comptes, du bilan et des propositions des contrôleurs.

Dans le No 16 de l'Educateur du 21 avril courant, vous avez pu

prendre connaissance du compte de l'exploitation et du bilan au 31 décembre 1955, établis par notre trésorier Ed. Martin.

Permettez que nous commentions ce rapport financier dont les conclusions ne laissent pas de nous inquiéter malgré l'augmentation des cotisations arrêtée en 1954.

Il ne faut pas se leurrer, notre société vieillit et, d'autre part, les majorations de tarif que la Fédération genevoise a dû consentir afin d'établir la convention tant attendue avec l'association des médecins, font que nous devons prévoir dès aujourd'hui un réajustement de nos contributions.

Des projets sont à l'étude tant à Berne qu'à Genève qui prévoient de part et d'autre l'augmentation nécessaire des subventions, mais, en attendant, notre fortune s'amenuise et cela, nous ne pouvons l'admettre.

A titre de renseignements, voici notre *bordereau* au 31 décembre 1955:

Membres actifs 72, retraités 37, assurés à d'autres caisses 5, total 114.

Statistique

Nombre de malades 53. Cas de maladie 70, dont 6 en clinique (nombre de journées de clinique : 51). Invalides : 2 ; décès : 3 (Jean Panosetti en janvier, Henri Quiblier, membre du comité, au mois d'avril et Edouard Laravoire, en juin dernier).

Décompte des feuilles de maladie

24	feuilles	d'un montant allant de fr.	10	à fr.	50.—	chacune
22	feuilles	d'un montant allant de fr.	51	à fr.	100.—	chacune
14	feuilles	d'un montant allant de fr.	101	à fr.	200.—	chacune
6	feuilles	d'un montant allant de fr.	201	à fr.	300.—	chacune
1	feuille	d'un montant allant de fr.	401	à fr.	500.—	chacune
3	feuilles	d'un montant allant de fr.	501	à fr.	1100.—	chacune

soit 70 feuilles d'un montant total de fr. 10 504.20 dont fr. 7887.10 à la charge de la caisse, cette dernière ayant versé en outre fr. 457.— aux deux invalides qui avaient épuisé leurs droits.

C'est de nouveau avec un profond regret que nous constatons un recul dans l'effectif de notre caisse ; une démission, 3 décès susmentionnés.

Un seul nouveau collègue : Philippe Aubert, membre du comité de l'U. I. G., vient d'être agréé parmi nous. En votre nom, nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue espérant que son adhésion sera suivie de celle de plusieurs sociétaires admis récemment par l'U. I. G. Rappelons à ce sujet que la Lama admet maintenant le libre passage, ce qui a été le cas pour notre benjamin Philippe Aubert.

Concernant nos relations avec la Fédération genevoise, il nous est agréable de rappeler la conclusion d'une convention avec l'Association des médecins, œuvre du nouvel et actif président de la Fédération, M. R. Berthoud. Grâce à sa diligence, à sa volonté opiniâtre, la dite convention a été signée le 15 septembre 1955, et, en application de cette dernière, une commission paritaire a été constituée le 19 décembre qui permettra de régler tous les litiges pouvant survenir, notamment dans l'application du tarif minimum basé sur le revenu du sociétaire. De

l'activité de cette commission paritaire, il résulte déjà que les charges de famille du malade sont prises en considération. On peut dire qu'un excellent esprit régne dans cette institution apte à aplanir tout différend.

Le comité de la Fédération genevoise est intervenu auprès de l'autorité fédérale afin que le contrôle de nos caisses se fasse sans l'emploi de mesures tracassières comme c'est le cas actuellement.

Ce n'est pas que nous ayons à adresser des reproches aux agents de l'autorité de surveillance ; ils sont obligés de s'en tenir aux instructions reçues, instructions convenant au contrôle nécessaire de caisses importantes mais qui se révèlent inutilement désagréables lorsqu'il s'agit d'institutions du genre de la nôtre. Ces tracasseries fédérales ont été telles que l'un des membres du comité s'est cru obligé de proposer le retrait de notre caisse de tous ces organismes, quitte à renoncer aux subsides fédéraux. Souhaitons que la voix de la Fédération genevoise soit entendue à Berne et que la nouvelle édition de la Lama annoncée depuis un certain temps déjà voie enfin le jour.

Au terme de ce rapport, établi à bâtons rompus, c'est un plaisir pour votre président, d'exprimer tout sa reconnaissance aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes. MM. L. Bouvier et R. Sangsue, dont il a pu apprécier le concours dévoué tout au long de l'année écoulée. Un seul regret à ce sujet, c'est la carence de notre cher ami L. Durand retenu par la maladie, mais dont nous pouvons annoncer dès ce jour, avec la satisfaction que vous pensez, le prochain et complet rétablissement.

Dire la joie que nous avons éprouvée à chaque instant de la collaboration avec notre trésorier-gérant, Edmond Martin, ne vous surprendra guère, car chacun de nous a pu apprécier tout au long de sa belle et féconde activité ses qualités et son dévouement à toute épreuve. Mais voici 24 ans, que, succédant à Fernand Quiblier, notre vénéré doyen remplit à satisfaction la tâche délicate et réellement absorbante qui lui avait été confiée en 1932. Et l'âge est venu avec les infirmités qu'il comporte ; bien à contre cœur notre ami nous a laissé entendre qu'il ne pouvait plus continuer le véritable ministère qu'il a exercé avec tant de bonheur parmi nous. Le comité n'a pu que s'incliner avec le regret que vous devinez et que vous partagez certainement, comme vous approuvez de tout cœur les témoignages de profonde gratitude et d'admiration qu'en votre nom je lui adresse fraternellement ce soir.

Puisse l'exemple précieux que notre collègue Martin nous a donné animer à toujours les membres de notre chère mutualité !

Alb. Claret, président

* * *

La tradition veut que l'assemblée annuelle de la caisse maladie soit une réunion souriante où on retrouve non seulement les instituteurs en activité, mais aussi les inspecteurs, et bon nombre de retraités. Les propos traditionnellement pessimistes du trésorier n'entament pas la bonne humeur ambiante et le chœur antique donne de la voix au bon moment.

Cette année, hélas ! il m'a semblé qu'un voile de mélancolie était

tendu sur la séance. D'abord, la démission de notre trésorier Edm. Martin a ému beaucoup de nos membres, et chacun a eu conscience de la grande perte qu'éprouvait notre institution.

Ensuite, le déficit de l'exercice 1955 est inquiétant : non qu'absolument il compromette gravement l'état de nos finances, mais une fois de plus, il traduit le vieillissement d'une société quasi fermée que des forces jeunes ne renouvellent pas. N'oublions pas cependant que l'adoption du nouveau tarif fortement majoré des prestations médicales est aussi à mettre en cause.

Et puis, après qu'on eut ouï et adopté les rapports, qu'on eut fêté Martin, le secrétaire F. Tissot présenta des propositions plutôt révolutionnaires : renoncer à la reconnaissance officielle de notre caisse et du même coup abandonner les subventions, mais aussi se débarrasser des tracasseries insupportables des contrôles officiels, laisser tomber les réassurances qui ne nous ont jamais rien rapporté. Enfin, constituer une sorte de comité-conseil de famille qui, n'étant pas lié par des statuts trop rigides, pourra secourir largement les cas graves, en refusant d'intervenir dans les cas de bobos que de mauvais mutualistes se font subventionner chaque année pour rentrer dans leurs cotisations.

Un beau pavé dans la mare, je vous assure ! Et la discussion fut presque passionnée ! c'est comme je vous le dis.

L'assemblée finit par recommander au comité l'étude de la nouvelle assurance-hospitalisation, de fixer un minimum pour les frais au-dessous duquel aucune indemnité ne serait accordée, et elle vota sans enthousiasme un supplément de cotisation de 12 fr. par an.

Le comité fut réélu pour 3 ans par acclamations ; il se compose de A. Claret, président, M. Béguin, L. Germond, L. Hodel, A. Lagier, F. Tissot et R. Ehrat, ce dernier remplaçant L. Durand, démissionnaire.

Quant au trésorier, le comité est à la recherche de l'oiseau rare.

G. W.

NEUCHATEL

CRÉATION D'UNE SECTION NEUCHATELOISE DES C. E. M. E. A.

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active)
Formation de moniteurs de colonies de vacances et d'éducateurs

SÉANCE INAUGURALE

Samedi 5 mai 1956, à 15 heures, au Gymnase de Neuchâtel

REVALORISATION

L'évolution du problème de la revalorisation de nos traitements marche grand train. Le Cartel syndical s'est réuni pour reprendre par le menu, en une très longue séance, les revendications de chacune des associations qui le composent. L'entrevue de nos délégués avec le Conseil d'Etat, qui eut lieu le lendemain, dura trois heures. Y étaient également conviés les représentants des fonctionnaires, des groupes indépendants du corps enseignant, des gendarmes. On souligne l'amabilité et la compréhension dont a fait preuve l'autorité exécutive. Puis, le sur-

lendemain, les délégués au Cartel eurent une nouvelle assemblée pour entendre le compte rendu de cet échange de vues. C'est le lieu, plus que jamais, de faire appel à la solidarité de tous. Ces multiples séances, avec d'autres encore, ont mis notre président, M. de Meuron, sous tension durant d'interminables heures. Et combien nous devons rendre hommage de même au travail stupéfiant du secrétaire syndical, M. Deppen, et de ses aides dévoués. Le président, en cette occasion, se fit un plaisir de fleurir la sténodactylographe présente, Mlle Hofstetter, qui prolonge ses heures de bureau avec le sourire. Ce geste élégant trouva le plein assentiment de l'assemblée qui l'applaudit chaleureusement. Vous voyez, chers collègues, que l'âpreté de nos revendications n'exclut pas délibérément la grâce... Ce labeur intense et incessant de part et d'autre, mérite notre plus vive gratitude pour la somme de sacrifices indéniables qu'il implique.

A la suite de ces débats, un dernier mémoire circonstancié mais bien mis au point et précis a été envoyé au Conseil d'Etat, le 30 avril.

Enfin, le Grand Conseil sera saisi de la question, l'abordera et la liquidera, nous l'espérons sérieusement, dans sa session ordinaire de mai de façon qu'elle puisse être soumise au peuple encore en juin.

W. G.

JURA BERNOIS

A LA TÊTE DU PROGYMNASE FRANÇAIS ET DE LA SECTION FRANÇAISE DU GYMNASE DE BIENNE

M. Raoul Kohler, professeur au progymnase français de la ville, devient directeur de l'établissement, et M. Ory est nommé pro-recteur et responsable de la section de classes françaises du gymnase municipal. Nos félicitations !

RETRAITES

Au 1er avril, nos collègues Albert Béguelin, à Tramelan, Albert Ritter, à Cortébert, et Mme Ruth Lehmann-Bandelier, à Bienne, ont été mis au bénéfice de la retraite. Nos vœux les meilleurs les accompagnent.

T.

COMMUNIQUÉ

AUX ABONNÉS DE « CADET ROUSSEL »

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, la rédaction de « Cadet Roussel » n'a pu terminer à temps le numéro du 1er mai. Ce numéro ne paraîtra donc pas.

Par contre, pour compenser, le numéro du 15 mai sera un numéro double, c'est-à-dire un numéro de huit pages.

Nous nous excusons très vivement de ce contretemps et vous prions d'agréer, chers abonnés, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

« Cadet Roussel »

La petite souris blessée.

(adaptation de l'italien)

Une petite souris se reposait un jour à l'ombre d'un gros chêne. Comme elle dormait, un gland se détacha du chêne et tomba, là, juste sur son front.

Oh! comme elle avait mal, la petite souris blessée!

Elle courut alors chez le tailleur.
— Gentil tailleur, donne-moi, je te prie, une bandelette pour bander ma pauvre petite tête.

Le tailleur avare répondit:
— Donne-moi d'abord une touffe de poils

La petite souris courut chez le chien.
— Beau chien, donne-moi, je te prie une touffe de poils pour le tailleur qui me donnera une bandelette pour bander ma pauvre petite tête.

Mais le chien affamé aboya:
— Donne-moi d'abord du pain!

La petite souris courut chez le boulanlanger.

— Bon boulanger, donne-moi, je te prie du pain pour le chien qui me donnera une touffe de poils pour le tailleur, qui me donnera une bandelette pour bander ma pauvre petite tête.

Mais le boulanger pressé répondit:

— Donne-moi d'abord du bois pour chauffer mon four.

La petite souris courut dans la forêt.

— Beaux grands arbres, donnez-moi, je vous prie, du bois pour le boulanger qui me donnera du pain pour le chien, qui me donnera une touffe de poils pour le tailleur, qui me donnera une bandelette pour bander ma pauvre petite tête.

Les grands arbres répondirent gentiment:

— Va chercher une brouette pour emporter autant de bois que tu le désires.

La petite souris courut vers la brouette.

— Jolie brouette, viens avec moi dans la

forêt, chercher du bois pour le boulanger qui me donnera du pain pour le chien, qui me donnera une touffe de poils pour le tailleur, qui me donnera une bandelette pour bander ma pauvre petite tête.

Mais la brouette grinça :
— Graisse d'abord ma roue qui est toute rouillée.

La petite souris courut chez le cochon.
— Gentil cochon rose, donne-moi, je te prie, un peu de graisse pour graisser la roue de la brouette qui viendra dans la forêt chercher du bois pour le boulanger, qui me donnera du pain pour le chien, qui me donnera une touffe de poils pour le tailleur, qui me donnera une bandelette pour bander ma pauvre petite tête.

Mais le cochon grogna :
— Donne-moi d'abord un gland.

La petite souris s'en alla vers le chêne et d'une toute petite voix triste répéta la triste histoire :
— Beau chêne, je t'en prie, donne-moi un

gland pour le cochon qui me donnera un peu de graisse pour la brouette qui viendra dans la forêt chercher du bois pour le boulanger, qui me donnera du pain pour le chien, qui me donnera une touffe de poils pour le tailleur, qui me donnera une bandelette pour bander ma pauvre petite tête.

Alors le chêne eut pitié de la petite souris, il laissa gentiment tomber un gland bien mûr sur la mousse.

— Oh! merci, beau chêne, s'écria la petite souris tout heureuse, elle saisit le gland, courut chez le cochon, qui voulut bien lui donner de la graisse pour la brouette, qui voulut bien rouler jusqu'à la grande forêt, qui voulut bien lui donner du bois pour le boulanger, qui voulut bien lui donner du pain pour le chien, qui voulut bien lui donner une touffe de poils pour le tailleur, qui voulut bien lui donner une bandelette pour bander sa pauvre petite tête.

Et en huit jours la petite souris fut tout à fait guérie.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Publication des cours de gymnastique pendant l'été 1956

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

1. Cours bilingue pour instituteurs et institutrices enseignant la gymnastique au degré inférieur (introduction à la nouvelle brochure du 1er degré), du 7 au 10 août à Weinfelden.
2. Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables pour le Tessin et la Suisse romande à Biasca du 20 au 25 août.
3. Cours bilingue pour l'enseignement de la gymnastique garçons du 2e au 4e degré en portant l'accent sur certaines disciplines particulières, à Roggwil (Berne) du 16 au 21 juillet.
4. Cours d'excursions à Porrentruy du 6 au 11 août pour instituteurs et institutrices de toute la Suisse.
5. Cours pour l'introduction au manuel de gymnastique féminine (nouvelle édition) pour institutrices et Sœurs du 16 au 21 juillet à Einsiedeln (langue allemande).
6. Cours pour l'introduction au manuel de gymnastique féminine (nouvelle édition) pour institutrices et Sœurs du 16 au 21 juillet à Sion (langue française).
7. Cours bilingue pour l'enseignement de la gymnastique aux garçons et aux filles à Baden du 16 au 21 juillet.
8. Cours bilingue pour l'introduction au manuel de gymnastique féminine (nouvelle édition) 2e et 3e degrés, pour instituteurs et institutrices du 16 au 28 juillet à Langenthal.
9. Cours bilingue pour la gymnastique rythmique et les danses populaires pour instituteurs et institutrices du 15 au 20 octobre à Zoug.

Remarques. — Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices diplômés et aux candidats au diplôme de maître aux écoles secondaires et moyennes. Dans certains cas, les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités. — Indemnité journalière de 8 fr. 50, indemnité de nuit de 5 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions seront adressées jusqu'au 15 juin pour les cours 1, 3 à 8, jusqu'au 15 juillet pour le cours 2, jusqu'au 15 septembre pour le cours 9, à Max Reinmann, maître de gymnastique, à Burgdorf. L'inscription, sur papier grand format, donnera les renseignements suivants : nom, prénom, profession, année de naissance, le lieu où l'on enseigne, l'âge des élèves, l'adresse exacte, le genre et le nombre des cours suivis dans le cadre de la SSMG.

Partie pédagogique

LECTURE POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR

A plusieurs reprises, les institutrices du degré inférieur ont demandé à l'Educateur de publier de temps à autre quelques pages de textes destinés aux enfants qui ont lu et relu « Mon premier livre » ou « Première moisson », mais ne peuvent pas encore s'attaquer aux récits trop longs pour eux des brochures de l'O.S.L.

Nous tentons aujourd'hui de répondre à ce désir souvent exprimé. Dans la forme et pour le fonds notre essai doit-il être poursuivi ? Si oui, nous publierions chaque mois huit pages d'une typographie semblable à celle utilisée aujourd'hui. Facilement détachables du journal et réunies, elles constitueraient bientôt un ou plusieurs petits livres.

Les institutrices qui désireraient se procurer ces groupes de 8 pages à plusieurs exemplaires nous les commanderont tout de suite en fixant un nombre précis et nous envisagerons des tirages à part que nous leur enverrons pour un prix modique (6 ct. les 8 pages).

Nous attendons les avis qui, s'ils nous parviennent nombreux, nous engageront à poursuivre ce genre de publication complémentaire de notre journal.

A. Chabloz.

† PIERRE CHESSEX

Directeur du Collège scientifique cantonal

Bien que M. Pierre Chessex ait consacré l'essentiel de son activité et de ses forces à l'enseignement secondaire, il touchait de très près aussi, non seulement par de nombreux liens de famille, mais également par ses préoccupations, ses intérêts et ses goûts, à l'école primaire vaudoise.

Fils de M. Albert Chessex, ancien maître d'application à l'Ecole normale et ancien rédacteur de l'« Educateur », Pierre Chessex eut, presque dès le début de sa carrière, l'occasion de s'occuper directement de problèmes scolaires primaires en assumant avec distinction la direction des écoles de Payerne de 1937 à 1943. Dès cette dernière date, il fut appelé à conduire les destinées du Collège scientifique cantonal à Lausanne. D'ailleurs, rien de ce qui concernait l'enseignement ne le laissait indifférent, de l'école des tout petits jusqu'aux études supérieures, en passant par sa chère Université populaire dont il était l'un des fondateurs et l'un des animateurs les plus enthousiastes.

A côté de cette intense activité d'homme d'école, Pierre Chessex, dont la puissance de travail était exceptionnelle, trouva le temps de laisser une œuvre abondante d'écrivain, d'historien et de linguiste. Parmi ses ouvrages les plus connus, rappelons son roman historique **« Divico »**, son **« Traité d'analyse logique »**, ses **« Contes et légendes du pays broyard »** et, dans la collection des « Trésors de mon pays » — dont il fut aussi le directeur durant plusieurs années — les charmants volumes consacrés à **Avenches**, à **Payerne**, à **Romainmôtier** et à **Pully**. Citons encore ses nombreuses études de toponymie régionale, forestière et alpestre, ainsi que ses recherches sur l'origine des prénoms et des noms de famille de chez

nous. Il faudrait ajouter à cela d'innombrables articles de journaux et de revues sur les sujets les plus divers. Parmi ces derniers, on n'a pas oublié ceux qu'il publia dans l'« Educateur », en particulier sa relation si pittoresque et vivante du stage qu'il fit l'an passé à Vence, à l'école Freinet.

Dans tous ces travaux (il faudrait encore rappeler la part considérable qu'il prit à l'élaboration des projets de la réforme récente des écoles secondaires), Pierre Chessex apportait l'ardeur et le dynamisme de son tempérament généreux, les dons de son intelligence brillante et rapide, la clarté de sa pensée, la précision et le prestige de son expression si aisée.

Paraissant ignorer toute fatigue, Pierre Chessex s'est donné sans compter à tout ce qu'il aimait : son école, ses élèves, ses études, ses recherches et son cher coin de pays qu'il connaissait mieux que personne, en historien et en poète.

Que sa famille, qui compte tant d'éducateurs distingués dans ses rangs, veuille trouver ici l'expression de notre respectueuse sympathie.

Paul Aubert

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LE ROSEAU

Un petit roseau m'a suffi
Pour faire frémir l'herbe haute,
Et tout le pré
Et les doux saules,
Et le ruisseau qui chante aussi ;
Un petit roseau m'a suffi
A faire chanter la forêt.
Ceux qui passent l'ont entendu,
Au fond du soir, dans leurs pensées,
Dans le silence ou dans le vent,
Clair ou perdu,
Proche ou lointain...
Ceux qui passent en leurs pensées
En écoutant au fond d'eux-mêmes
L'entendront encore et l'entendent
Toujours qui chante.
Il m'a suffi
De ce petit roseau cueilli
A la fontaine où vint l'Amour
Mirer un jour
Sa face grave
Et qui pleurait,
Pour faire pleurer ceux qui passent
Et trembler l'herbe et frémir l'eau ;
Et j'ai, du souffle d'un roseau,
Fait chanter toute la forêt.

Dès 15 ans. Henri de Régnier *(Odelettes).*

BIBLIOGRAPHIE

Mon premier Larousse en couleurs. Editions Larousse, 13, Montparnasse, Paris VIe.

Qui dit Larousse dit dictionnaire. Celui-ci s'adresse aux enfants de 4 à 9 ans auxquels il présente 4000 mots avec l'appui de 2000 illustrations. Réalisé par deux spécialistes de la pédagogie moderne — Marthe Fonteneau et Suzanne Theuriau, inspectrices des écoles maternelles, l'ouvrage compte 176 pages de format 32/27 cm. sous couverture laquée.

Les mots sont classés par ordre alphabétique ; pour quelques-uns, on donne une définition toujours très simple. En veut-on de brefs exemples :

Torrent : un torrent est une rivière qui descend de la montagne ; l'eau va très vite.

Soucoupe : la tasse est sur la soucoupe. Une soucoupe est une petite assiette qu'on met sous une tasse.

Médicament : quand je suis malade, le médecin me donne des médicaments ; je ne les aime pas, mais je les prends toujours parce qu'ils m'aident à guérir.

Courage : les soldats et les pompiers ont du courage. Ils n'ont pas peur.

Et chaque fois l'image intervient qui précise les choses.

Dès qu'un enfant sait lire, il devrait avoir à sa disposition ce nouveau dictionnaire original et judicieusement établi.

Les Hommes Bleus au Maroc, par Walt Disney. Texte de Maurice Croizard et Pierre Galante. Un volume de 92 pages, avec 68 photos en couleurs, sous reliure gaufrée avec vignette acétatée. 19 fr. 45. Librairie Payot, Lausanne. Production Marc Barraud.

Trente à quarante mille hommes régnant sur d'immenses contrées désertiques qu'ils parcourent en tous sens depuis des siècles, les Hommes Bleus sont parmi les derniers grands nomades du monde. Leurs longs vêtements bleus, qui déteignent sur leur peau et leur donnent l'aspect étrange d'une race à part, les faisaient reconnaître et craindre de loin autrefois, quand leurs tribus vivaient de pillages et de captures. Aujourd'hui, devenus pacifiques, ils restent pourtant les gardiens nobles et fiers du désert africain.

Après « Le Siam », c'est là un très beau livre que nous offre la nouvelle collection de Walt Disney : des photos lumineuses, un texte qui conte avec force et simplicité les travaux et les jours de ces Hommes Bleus, exemple rare au monde d'indépendance et de grandeur.

ERRATUM

Dans le numéro du 28 avril 1956, les alinéas 3 et 4 de la page 374, placés par erreur à la suite du compte rendu de « L'adaptation de l'enfant au milieu scolaire », doivent suivre celui du « Jeu de l'enfant après 3 ans ».

Fiche de vocabulaire

4. A. **vert, bas, jeune, novice, adolescent**
   Un enfant, encore en . . . âge.
   un jeune homme encore . . .
   un homme encore . . .
   un vieillard encore . . .
   un cavalier encore . . .

   B. **jeune, petit, tendre, premier**
   Le début de l'enfance : la . . . enfance (3 solutions).
   Dès ma . . . enfance.
   Dans mon . . . âge.

5. **Peux-tu donner leur âge exact ?** (oui ou non)
   M. et Mme Bon fêtent leurs noces d'or. . . .
   M. Roy entre dans la trentaine. . . .
   M. Blanc est dans la cinquantaine. . . .
   Jeanne atteint sa majorité. . . .
   Louis est maintenant un adulte. . . .
   M. Brun est déjà d'un certain âge.
   Mme Verdan est une personne entre deux âges. . . .

6. **Classe en deux colonnes :**
   Il porte plus que son âge.
   Il ne paraît pas son âge.
   On ne lui donnerait pas son âge.
   A. **Je l'aurais cru plus jeune.** B. **Je l'aurais cru plus vieux.**

7. **Ecris en tête les phrases qui te semblent les plus polies :**
   a) Il est âgé ; b) Il est vieux ; c) Il est déjà d'un certain âge.
   1 Classement : 1. . . . 2. . . . 3. . . .

8. **Ancien, vétéran, doyen, . . . (Tu trouveras tout seul la quatrième solution).**
   Les plus âgés : les . . . d'un groupement sportif.
   l' . . . de mes fils.
   le . . . du canton.
   Dans un village : les . . .

9. **Connais-tu ces expressions ? Complète-les !**
   A. Il a encore . . . . . derrière les oreilles.
   Il n'a pas encore . . . . . au menton.
   B. (Les mots soulignés riment avec les mots à trouver) :
   Si **jeunesse savait !** Qui **vivra** . . . ! Si . . . . . !

Un poste de

maîtresse primaire

est à repourvoir pour janvier 1957 à l'école suisse de Bogotà / Colombie.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2, Berne.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copie de certificats et références, doivent parvenir à la même adresse avant fin mai 1956.

Pour faire une belle course scolaire venez au

PAYS DE FRIBOURG

Vous y voyagerez confortablement et sûrement avec les **Chemins de fer fribourgeois** et leurs services automobiles.

Renseignements: Fribourg tél. (037) 2 12 61
Bulle: tél. (029) 2 78 85

Pour vos courses d'école, la région desservie par le chemin de fer

BEX-VILLARS-BRETAYE

vous offre une grande variété d'excursions.

Chamossaire-Lac des Chavonnes- Taveyannaz-Solalex-Anzeindaz-Bovonnaz

Télésièges: **Col de Bretaye-Chavonnes** et **Bretaye-Pt Chamossaire**

Si le nombre de voyageurs est suffisant: automotrice directe pour Bretaye.

Tarif spécial pour écoles

Rabais pour écoles et sociétés
sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Restaurant de la Barboleusaz

Pension sur GRYON *Arrêt du train*

Alt. 1220 m. Tél. (025) 5.33.37 A. Chappuis, propr.

Fiche de vocabulaire

LA VIE

1. **Groupe les adjectifs par contraires :**

   Une vie retirée, agitée, dure, oisive, longue, tranquille, laborieuse, brève, mondaine, facile.

2. **Laborieuse, exemplaire, studieuse, sédentaire.**

   Dans sa vie, il a beaucoup étudié. Il a mené une vie ...
   il a beaucoup travaillé. » » ...
   il a peu voyagé. » » ...
   il s'est toujours bien conduit. » » ...

3. **Assemble correctement les propositions qui ont été mélangées :**

   a) Cet homme vient d'obtenir le grade de major ; b) il supporte mal **la vie militaire.**

   c) Ce directeur est dur envers ses employés ; d) il doit s'habituer à la **vie rurale.**

   e) Jusque là, il n'avait vécu qu'à la ville ; **dans la vie civile,** il est comptable.

   g) Cet étudiant fait son école de recrues ; h) pourtant dans sa **vie privée,** il se montre aimable.

   La proposition a précède ...
   c précède ...
   e précède ...
   et g précède ...

4. **Optimiste** ou **pessimiste.**

   On peut voir la vie en ... ou en ...
   On peut prendre la vie du ... ou du ... côté.

5. **Vital, viable *), vivace, vivant, vécu, vif, vivifiant.**

   A. Une boisson fortifiante, une cure d'air ...
   Un sentiment durable, un enfant ...
   Une erreur tenace, un préjugé ...

   B. Des quintuplées sont nées, toutes ...
   Les naufragés ont été retrouvés, tous ...
   Il nous a raconté des aventures, toutes ...

   C. Le latin est une langue morte, l'anglais une langue ...
   Les salades sont des plantes annuelles **), la rhubarbe une plante ...
   On ne peut négliger cette affaire, c'est une question ...
   Il répond avec vivacité, il a l'esprit ...

   *) viable : assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

   **) C'est-à-dire qu'on doit les semer chaque année.

Mon rêve... une maison familiale!

Vivre libre et tranquille avec votre famille, tel est votre désir. — Pourquoi donc payer plus longtemps une location élevée alors que, pour un prix égal, vous pourriez être logé dans votre propre maison, exécutée selon vos goûts personnels, tout en vous assurant un excellent placement de vos économies.

La maison est remise clés en mains, à la date prévue. Toutes démarches par nos soins.

Demandez notre brochure richement illustrée qui vous renseignera sur nos spécialités de constructions (villas « Novelty », bungalows, chalets, maisons « Multiplan ») et les « 7 avantages Winckler ».

WINCKLER S.A. FRIBOURG

Course annuelle 1956

Lac d'Oeschinen
Kandersteg

Télésiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés. Dortoirs, chambres.

Tél. (033) 9 61 19
D. Wandfluh-Berger, propr.

LES HAUDÈRES - HOTEL DES HAUDÈRES

Restauration à toutes heures. Arrangements pour écoles et sociétés. - Grande salle, jardin, terrasse pour piqueniquer.
Terminus route du Val d'Hérens. - Service de jeep pour Arolla et La Sage.

Même maison :

Chalet Fournier, La Sage Restaurant - Tea-Room. Jardin, vue sur les montagnes. Prix modérés.

Fiche de vocabulaire

LA VIE (suite)

6. **Assemble correctement les propositions qui ont été mélangées.**

a) Cette femme désespérait, b) mais elle **avait de la vie.**
c) Cette chienne était vieille, d) pourtant elle **semblait sans vie.**
e) La lecture de Paul n'était pas parfaite, f) mais elle **était encore pleine de vie.**

g) Cette femme respirait encore, h) mais cette nouvelle lui a **rendu la vie.**

La proposition a) précède ...
c) précède ...
e) précède ...
et g) précède ...

1. **Individuel, personnel, collectif.**

Un billet qu'on ne peut céder à d'autres : un billet ...
Un billet valable pour une personne : un billet ...
Un billet valable pour plusieurs personnes : un billet ...
Une écriture qu'on ne confond pas avec celle des autres : une écriture ...

2. **Ces propositions ont été mélangées :**

a) **Personnellement,** il n'était pas d'accord, b) mais il s'est fait représenter par un de ses amis.
c) Il n'a pu venir **en personne,** d) puis au nom de sa famille.
e) Il tenait à nous remercier, d'abord **personnellement,** f) mais au milieu de tous ses camarades il devenait agité.
g) **A vues humaines,** cette entreprise ne pouvait réussir, h) mais il s'est rallié à l'opinion générale.
i) Pris **individuellement,** cet enfant était sage, j) et pourtant un homme génial l'a menée à bien.

Assemble-les correctement deux par deux :

la proposition	a)	sera suivie de la proposition		...
»	c)	»	»	...
»	e)	»	»	...
»	g)	»	»	...
»	i)	»	»	...

ATTENTION !

Occasions sensationnelles

Episcope 500 Watt avec ventilation
Etat de neuf Fr. 490.-

Projecteur NORIS 150 Watt complet avec coffre
(appareil ayant servi aux démonstrations) Fr. 160.-

Projecteur IBUS 250 Watt complet avec coffre
en parfait état Fr. 190.-

Caméra américaine 8 mm CINEMASTER
avec étui en cuir, parfait état Fr. 150.-

FILMS-FIXES S. A.

Hôtel de Fribourg
Tél. (037) 2 59 72

BON

à coller sur une carte postale et à envoyer à

FLAWA,
Fabriques Suisses d'Objets de Pansement et d'Ouates S. A., Flawil

.....

Envoyez-moi gratuitement :

..... **emplois du temps VINDEX**

..... **tableaux «Premiers secours», en couleurs.**

Nom : .....

Adresse : _____

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE

Montreux

EAU MINÉRALE ALCALINE

HOTEL-RESTAURANT
DU
RAISIN
VILLENEUVE

Restauration soignée à toute heure
Spécialité de poissons
Vins de premier choix
Prix modérés
Jardin à proximité du débarcadère

FAMILLE AMMETER TÉL. 6.80.15

Assurance

Responsabilité civile à l'égard des tiers

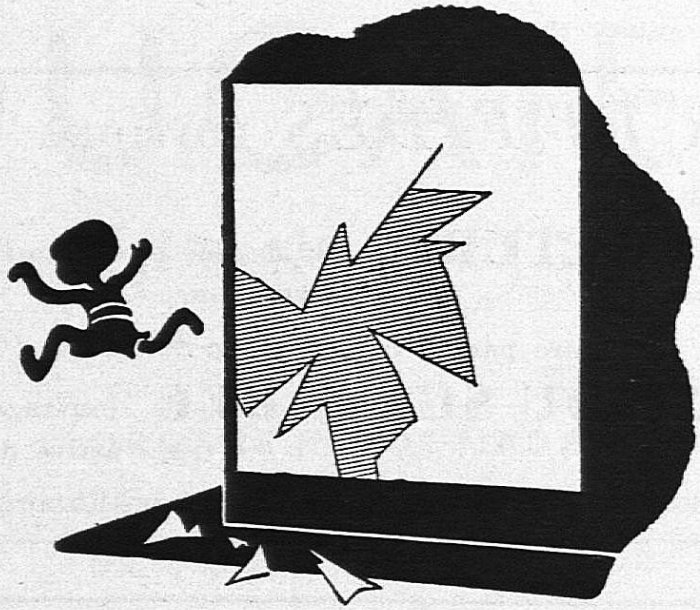

Toc... une vitre pochée... ce sont les enfants qui jouent, mais c'est quand même papa qui devra payer !

En plus d'une circonstance, vous pouvez être appelé à réparer des dommages.

Assurez votre responsabilité civile vis-à-vis des tiers auprès de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE CONTRE LES ACCIDENTS

Direction : place de Milan, Lausanne.

Nom : .....

Prénom : .....

Domicile exact: ..... *Tél. :* .....

désire des renseignements sur la responsabilité civile vis-à-vis des tiers.

A détacher et envoyer à Pierre JAQUIER, Accidents S. P. V., NYON

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

LABOR ET FIDES ÉDITIONS

vous rappelle son

JEU DE LECTURE 200 dessins en couleurs et 200 mots Fr. **11.95**

D'autre part, il représente en Suisse les

ÉDITIONS DU SCARABÉE (ouvrages d'éducation active du C. E. M. E. A.)

Grand'Rue 12, Genève, et dans toutes les librairies.

Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement. Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent **LAUSANNE** Téléphone 23 55 77

banque cantonale vaudoise

396

MONTREUX, 12 mai 1956 XCIIe année — N° 19

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,

une course d'école

par le

M.O.B.

es Avants-Château-d'Oex-
staad - Zweisimmen - Lenk

lombreux buts d'excursion au
épart de toutes les stations

★

arif spécial
our écoles
t sociétés

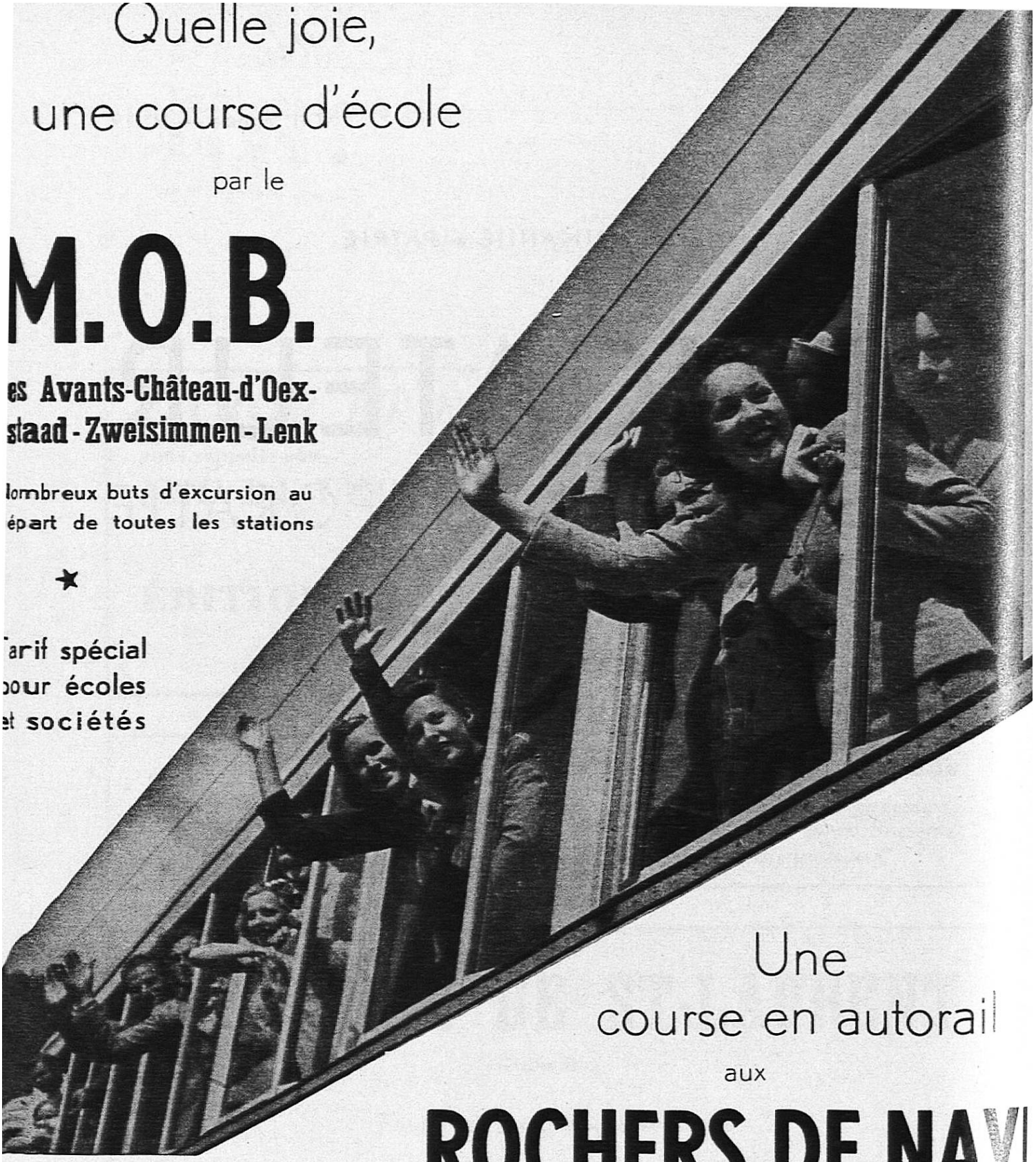

Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAY

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
JARDIN ALPIN LE PLUS HAUT D'EUROPE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Renseignements : Direction M.O.B. MONTREUX - (Tél. 6.28.42)

Le Télé-cabines

LES DIABLERETS-ISENAU

dessert une magnifique région pour courses d'écoles.

A 1800 m. en pleine flore alpine

Le Restaurant d'Isenau

Chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets

Sur demande: Trains spéciaux

Grandes facilités pour écoles

Renseignements: Aigle, tél. (025) 2 21 15

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

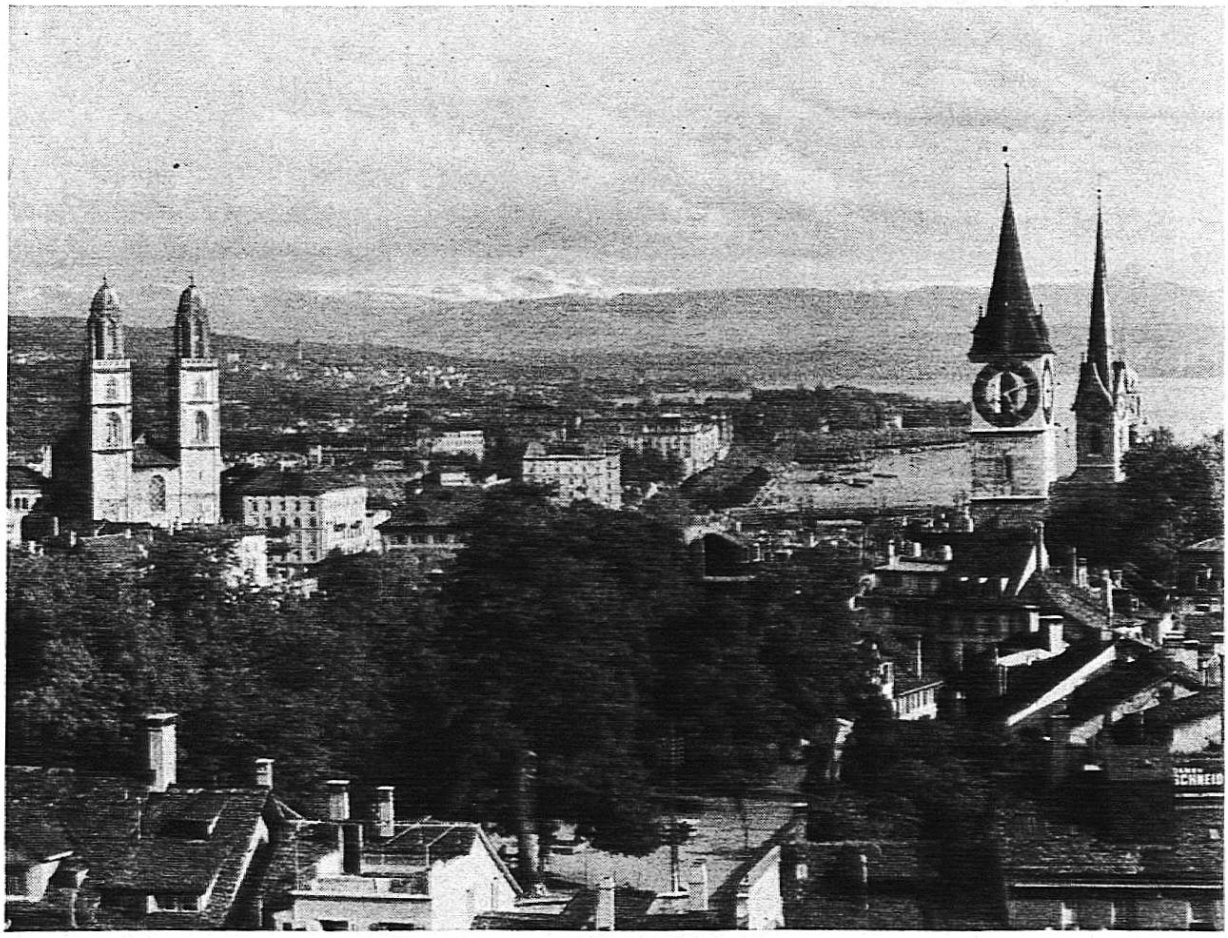

Le réseau des **Tramways neuchâtelois** avec ses deux funiculaires, s'étend sur plus de 40 km.

Chaumont à 1100 m. d'altitude, à 30 min. de Neuchâtel (tramway et funiculaire), station d'été et d'hiver. Le belvédère du Jura neuchâtelois. Vue magnifique sur les lacs jurassiens, le Plateau suisse et les Alpes.

Auvernier au bord du lac de Neuchâtel, village de pêcheurs et de vignerons. Centre gastronomique réputé.

Colombier, place d'armes avec son château hisorique.

Valangin, sa collégiale, son château moyenâgeux, son vieux bourg.

Prix spéciaux pour sociétés et écoles. Renseignements auprès de l'Administration des Tramways de Neuchâtel, téléphone (038) 5 15 46.

Cabane-Restaurant BARBERINE

sur **Châtelard** (Valais) Tél. (026) 6.71.44 - 6.58.56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, dortoirs sur sommiers métalliques, café au lait, Fr. 2.90 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine. Se recommande.. M. Ed. GROSS, propriétaire, Le Trétien.